

Omwal, René, Joseph, David

lieut. 2^e Carab.

m. h. 1886 16524

+ Heubergem 4.12.18 Louvain

q. le 6.12.18 à Louvain cin (liste comm ale)

R/32244

M. G. par n^o 0.61.20135, le 8.11.19 : a 6.12.18 à Louvain (10.11.19)

Sub. R.S. 5461, le 15.12.19 au bourgmestre Louvain :
dem. si le surnommé est a au cin. de sa commune.
Sub. R.S. 5462, le 15.11.19 à M. G. : pas. aucun renseignements inh.

M. G. dem. si vouloir hâter l'envoi des avis et rapport-
demandés par n^o 0.61.20135 du 8.11.19 (19.12.19),
Sub. R.S. 6014, le 24.11.19 à M. G. : dem. de re-
chercher les circonstances de la mort

Le bourgmestre de Louvain : le surnommé est
inh. sur le territoire de la commune au cin. com.,
dans l'enclos réservé aux soldats belges (29.12.19)

M. G. 0.61.36186, le 17.2.20 : ce mil. a droit
à une sépulture perpétuelle aux frais
de l'Etat

Sub. R.S. 8118, le 1.3.20 à M^r Omwal André
à Overbeke ; M. G. a décidé de lui octroyer
une sépulture perpétuelle aux frais de l'Etat.

E32247

Secteur de balines n° 1234 du 14-6-20 env. e. a d

EC 20302-23-6-20 à Qm 2^e Carab. e a d s^r biso.

Q.M 2c 3976 du 25-6-20 e a d non visi et ext m^{le}.

EC 20632-1-7-20 à Qm 2^e Carab. e a d s^r biso.

Q.M 2c cor: 4607 du 3-7-20. e a d non visi; rectif à faire

E/C 28664/15-11-20 à Mdm: e. a. d. et ext: mat^{le}.

Rf. 529/3-3-21 à Q.M. 2 carab: dem: ext: rég^l mat^{le}.

Q.M 2c cor: 469/3/21, env ext m^{le} (cc)

Rf. 861/8-4-21 à Wetteren, dem: ext: acte

Wetteren 8. 4. 21: envoi extrait acte nais^{le} (cc)

Rf 1062 du 28-4-21 à Wetteren dem si mil^{le} était
légalement domicilié dans la com^{le} lors de son
décès et rem^{le} conc^{le} mariage.

Wetteren le 4. 6. 21, mil^{le} était domicilié à Wetteren,
était célibataire (cc)

Ndm 061/8820, 58-21, inv list de m^{le} + dans le hôpital de